JEUDI, 13 Décembre 1888

ACTUALITÉS

Les profits nets de la banque d'Ottawa pour l'année finissant le 30 novembre sont de $115,772.40.

Lord Harthington a laissé complètement le parti libéral et pourrait bien être sous peu ministre sous Salisbury.

Un grand nombre d'hommes politiques sont partis de Québec pour prendre part à l'élection du comté de Mégantic.

M. Arthur Gingras, de Québec, est mort hier à l'âge de 93 ans. Il était un des derniers survivants de la bataille de Châteauguay.

Le litige entre le Dominion et Ontario à propos du bois coupé par certains marchands sur les terres que se disputaient les deux pouvoirs a été jugé, en dernier ressort, en faveur d'Ontario par le conseil Privé.

Toujours aux électeurs de la Province de Québec, tout spécialement ceux qui seront bientôt appelés aux polls :

M Mercier, sans demander de soumission, a payé pour des gazeliers, dans le palais de justice de Québec, la somme fabuleuse de $14 580.11.

M Mercier, toujours sans demander de soumissions, a payé $1,321 pour 36 horloges dans ce même palais de justice de Québec.

M. Mercier, pour caser certains parasites du parti et pour protéger certains violateurs de la loi, a créé à Montréal une police provinciale qui ne coûtera certainement pas moins de dix mille piastres annuellement au Trésor.

M Mercier, au lieu de surveiller l'applications des lois, permet à son procureur général de gaspiller les deniers publics en faisant placarder des affiches dans les campagnes, en offrant des récompenses dans les journaux et en envoyant des $300 aux chefs de police des villes étrangères, tout cela pour l'arrestation d'un homme qui devrait être depuis longtemps sous les verroux.

UN CANDIDAT OUVRIER

M. Frank Farrell, un des ouvriers les plus intelligents de la capitale, vient d'être choisi pour candidat dans le quartier By. Nous applaudissons à ce choix.

Rendre à César ce qui appartient à César et reconnaître aux ouvriers ce qui doit leur être reconnu, c'est tout un pour nous. Quand ils désirent notre concours dans les sphères qui leur sont permises et pour des actes qu'ils ont le droit de faire comme corps, il l'ont plein et entier.

De même que dans l'imbroglio qui a suivi la première assemblée convoquée pour le choix d'un candidat à la mairie, nous avons dit sans crainte et tout haut que les ouvriers n'avaient aucun droit d'intervenir en corps et qu'ils ne faisaient que gâter leur cause et s'aliéner le public sérieux et dirigeant ; de même, nous applaudissons à l'initiative qu'il prennent sur le terrain de l'échevinage. Voilà au moins quelque chose de pratique.

A Québec et à Montréal les Unions Ouvrières et la Chevalerie du Travail n'ont jamais perdu leur temps et leur argent à propos de la Mairie —laquelle intéresse une ville entière et non un corps ou une section à l'exclusion d'un ou d'une autre— mais concentrant leurs efforts sur la composition du Conseil, elles ont élu des échevins et des conseillers, selon le cas, et par là elles ont pu se faire entendre dans les comices municipales et même acquérir une certaine prépondérance.

Nous le répétons donc : quand les ouvriers forts de leurs droits, mais conscients de leurs devoirs travailleront là où ils le doivent faire, ils n'auront pas de plus zélés appuis que nous ; mais chaque fois que, guidés par des imprudents, des factieux ou des envieux ils voudront jeter le poids de leurs Unions là où elles n'ont rien à faire, nous les combattrons à découvert. Pourquoi ? Parce que nous sommes à la fois les amis des ouvriers que nous n'aimons pas à voir gâter leur œuvre et aussi les amis des autres fractions de la population dont les droits et privilèges doivent être sauvegardés que ce soit les ouvriers ou non qui les attaquent.

Nous sommes donc heureux de la mise sur les rangs de M. F. Farrell, typographe, et nous pouvons dire que plus un Conseil renferme d'hommes instruits, consciencieux, éloquents comme il l'est, plus il en retire de prestige, de force et d'éclat.

Nous ajouterons que la classe ouvrière d'Ottawa compte beaucoup de ces hommes-là et qu'il lui sera toujours facile d'en trouver dans ses rangs pour remplir les charges d'où peuvent découler des avantages sérieux pour elle

LE PLUS FECOND DES INVENTEURS.

Eh bien, ce n'est pas la peine d'y aller par quatre chemins, c'est l'Américain Edison. Il n'a encore que 42 ans ; mais cela lui a suffi à devenir la plus originale personnalité du 19e siècle. Il a, à l'heure qu'il est, si nous en croyons le *Scientific American*, plus d'un millier d'inventions et de sous inventions enrégistrées à Washington, au Bureau des Brevets—Patent office.

Sur a ligne de Pensylvanie, à 25 kilomètres de New York, on aperçoit dans un bouquet d'arbres un massif de bâtisses surmonté d'une cheminée. C'est Menlo Park, c'est le laboratoire de ce magicien moderne. Avec ses annexes, ce laboratoire représente aujourd'hui 10 à 12 millions de frais d'établissement Les expériences qui s'y font d'un bout de l'année à l'autre coûtent en moyenne 30,000 fr. par mois. Une centaine de savants et de spécialistes de tout ordre y sont employés d'une façon permanente. Au rez-de-chaussée sont les machines à vapeur et les dynamos ; au premier étage, les machines de précision. Plus haut les ateliers de menuiserie et de charpente, une vingtaine de laboratoires particuliers consacrés chacun à un ordre distinct de recherches, le cabinet de chimie, la bibliothèque, l'atelier du maître et ses archives.

Et quel homme est ce que cet alchimiste qui a doté notre monde de tant de merveilles ?

Edison est de taille moyenne, robuste, bien musclé, les cheveux poivre-et-sel, la face sans barbe, illuminée par des yeux gris admirables. Le front est bien modelé, la bouche mince, le menton ferme. A d'autres egards, dans sa veste de travail avec ses mains tachées d'acide, Edison a un peu l'air, bien que plus petit, de Marc Gambier, alors que Marc était photographe Charmant homme, d'ailleurs,—toujours comme Marc, simple, accueillant et faisant toujours bon visage aux hordes de curieux que lui amènent presque tous les trains. Par les mœurs et les habitudes d'esprit, autant que par la methode c'est un artiste plus encore qu'un savant. Ses grandes joies sont le labeur acharné, les tâtonnements de 20 et 30 heures d'affilée sur un appareil nouveau, les épreuves sans cesse recommencées les morceaux pris sur le pouce ou sur un coin de table dans la fièvre de la création Puis pour se délasser, les sommeils de 12 heures sans débrider, ou quelques bordées au loin,—départi de chasse ou dîner d'amis.

On sait par quelle petite porte Edison était entré dans la vie. Fils d'un pauvre tailleur de l'Ohio, et n'ayant jamais eu d'autre professeur que sa mère, il entra à 11 ans au service du Great Trunk Railroad, pour vendre des fruits et des journaux dans l'express de Port Huron. Deux mois plus tard, il imaginait de se procurer quelques caractères d'imprimerie et de composer en route des bulletins-annonces contenant le sommaire de ses journaux, afin d'en activer la vente. Ce bulletin devint bientôt une gazette, alimentée aux stations principales par des dépêches télégraphiques. Les voyageurs se l'arrachaient, et le jeune rédacteur se transformait en personnage. Mais tout cela ne l'éblouissait pas, Il avait pris un abonnement à la librairie circulante, et tout en dévorant l'espace en chemins de fer, lisait et travaillait sans cesse. Il apprit la chimie, installa un laboratoire dans le fourgon des bagages et poursuivit son expérience sur l'électricité jusqu'au jour néfaste où il finit par incendier son wagon. Sur quoi le conducteur du train envoya promener le jeune Edison, avec ses piles et son fourneau. Il avait alors 16 ans. A peine rendu à la vie privée, il installe son imprimerie dans la cave de son père et transforme son journal en magazine, sous le titre : *Paul Pry* (Paul l'Indiscret). Sans doute le titre était trop bien justifié : un lecteur indigné fit un jour irruption dans la cave du précoce plumitif, l'entraîna au bord de la rivière voisine et l'y lança sans autre forme de procès. Heureusement, Edison savait nager. Il renonça au journalisme pour se consacrer exclusivement aux études télégraphiques, perfectionnements dont il caressait déjà l'idée.

Quelques mois plus tard, il avait trouvé son procédé pour transmettre plusieurs dépêches à la fois sur le même fil ; une compagnie d'électricité le prenait à son service ; bientôt il réalisait, par la vente de deux ou trois brevets des profits suffisants pour établir à New-York sa première usine électrique. Une de ses sœurs raconte qu'à l'âge de 6 ans, on le cherchait partout sans le trouver. On finit par le dénicher, dans le poulailler, en train de couver des œufs. Il avait observé comment les poules s'y prenait, et les imitait, découvrant ainsi l'incubation artificielle. C'était sa première invention.

On sait qu'il s'est bien gardé de s'arrêter là.

Nomination

Nous sommes heureux de l'arrivée au milieu de nous de notre ami M. F Gamache, de Vaudreuil, qui vient d'être nommé assistant-comptable au département des impressions.

Compagnie d'améliorations de la Madawaska

A une réunion des actionnaires de cette compagnie, tenue dans les bureaux de la compagnie d'améliorations du haut de l'Ottawa, les officiers suivants ont été élus : Président, M. J. R. Booth ; Directeurs, MM. G. H. Bronson, Claude McLaughlin, E. B. Eddy, Alex. Fraser et C. B. Powell.

AUX

ELECTEURS MUNICIPAUX

— DU —

QUARTIER BY.

MESSIEURS,

Il y aura bientôt un an, vous m'avez confié l'un des trois mandats d'échevin dont vous disposez, et dans quelques jours votre vote devra exprimer de nouveau les sentiments qui vous animent. Continuerez-vous à m'honorer de votre confiance ? Arrêterez-vous, au contraire, votre choix sur l'un des nombreux citoyens si bien qualifiés que renferme le quartier By ? J'étais à me poser pour la vingtième fois ces deux questions bien naturelles pour moi quand des électeurs, sans doute interprètes autorisés de la majorité, m'ont exprimé leur désir franc et sincère de m'envoyer cette année encore siéger dans notre parlement civique. Cette démarche me flatte et m'honore. Je ne suis plus devant vous comme un homme neuf, vous offrant un programme inédit et des promesses dont la réalisation appartient à l'avenir. Non. J'ai un an de représentation civique derrière moi. J'ai durant douze mois fait mes preuves, donné la mesure de mes forces, de mes aptitudes et de mon dévouement. Si je n'écoutais que moi-même, j'aimerais mieux ne pas redire ou rappeler à mes commettants ce que j'ai fait ou tenté pour eux. Il serait plus dans ma nature et dans mes goûts de passer sous silence mes actions tout méritoires que je les croie, mais que voulez-vous ? C'est de mode. Et puis il pourrait se trouver, pour moi comme pour d'autres, des envieux et des oublieux.

Sans parler de mon assiduité à toutes les séances générales ou sectionnelles de la Corporation et du soin que j'ai pris à me familiariser avec la routine et le véritable dédale que constitue notre organisation municipale, je me flatte d'avoir fait pour ma ville tout ce qu'un citoyen d'esprit et de cœur doit faire et pour mon quartier plus peut être que l'on en peut attendre dans le cours d'un mandat de douze mois. Un simple effort de mémoire vous rappellera :

Que j'ai contribué à faire commencer dans le bas de mon quartier d'importants travaux de drainage et d'assainissement qui seront terminés l'été prochain ;

Que, fidèle à ma promesse solennelle, j'ai énergiquement demandé la construction d'un pont en fer au pied de la rue St. Patrice, pont dont les assises et les premiers pilliers ont déjà frappé vos regards ;

Que j'ai fait partie du comité ayant mission d'organiser la construction du fameux pont sur la rivière Ottawa, avec tenant et aboutissant dans la Basse-Ville ;

Que la rue King, devenue un vrai boulevard, sera avant peu l'un des points d'attraction de notre capitale, déjà si belle, et que les travaux qui l'ont ainsi métamorphosée sont jusqu'à un certain point mon œuvre particulière.

Je pourrais continuer cette énumération, mais ce serait vous faire injure : j'aurais l'air de rappeler des bienfaits à des ingrats.

D'ailleurs, mes relations avec vous durant mes douze mois d'échevinage ; nos entrevues, vos sympathies si souvent manifestées et l'invitation si chaleureuse que vous me faites de retourner à mon siège au Conseil me dispensent d'appuyer davantage sur des faits connus de tous ; sur des événements, des travaux, des projets depuis longtemps discutés et appréciés.

Etant donné qu'un échevin n'est pas plus infaillible qu'un autre mortel et que les finances de notre ville ne permettent pas de dépasser une certaine marge pour les entreprises et les déboursés, je crois—et je le dis hautement et sans fausse modestie—je crois que j'ai représenté le quartier By de manière à lui être utile et à lui faire honneur. Voilà pour 1888. Voyons pour 1889, si vous m'accordez de nouveau vos suffrages.

Ce sera une année qui comptera dans nos annales civiques Des questions bien sérieuses et très brûlantes sont sur le tapis et plusieurs autres, encore à l'état de rumeur, sont dans l'air. Il importe donc à la minorité canadienne française de ne se faire représenter que par des hommes ayant également le patriotisme, les connaissances des questions du jour, l'expérience du Conseil, et surtout des idées françaises et catholiques et une voix franche et énergique pour les exprimer. Nous sommes la minorité, eh bien, rachétons cette infériorité numérique par une recrudescence d'énergie, de dévouement et de solidarité. Que le groupe français, que votre vote est appelé à envoyer au Conseil, ressemble aux minorités des grands parlements ; par obstruction, par alliance défensive ou offensive, par ces tactiques habiles et cette diplomatie ingénieuse et ténue qu'inspire le patriotisme, il faut que ce groupe essaie de conquérir pied par pied le terrain perdu par l'annexion de municipalités adjacentes et autrement, et s'il lui faut, sous le choc du grand nombre, retraiter quelques fois, que ce ne soit que pouce à pouce, sans compromis, sans abdication, sans reddition, mais à charge de revanche. Pour cela, il faut des hommes ayant à la fois l'énergie de leur patriotisme et la science de la procédure municipale. J'ai un an d'expérience dans la seconde, à vous de dire si j'ai la première.

Je pourrais m'en tenir à vous promettre généralement de remplir les obligations de mon mandat de manière à bien servir ma ville et mon quartier ; mais on me saura gré de faire connaître quelle position j'entends prendre durant le prochain terme—si je suis élu—sur certaines questions d'un ordre particulier.

Je demanderai une DIVISION PLUS EQUITABLE DES QUARTIERS, afin que la population canadienne-française ait pour la représenter au Conseil un nombre d'échevins proportionné à son chiffre.

Je m'opposerai à L'AUGMENTATION DU TAUX DES LICENCES de buvette, pour l'excellente raison que tout bon citoyen comprendra et que voici : quand la licence n'est accordée que moyennant un prix fabuleux, seuls les établissements riches et bien connus en demandent et il se forme dans l'ombre, dans les coins, recoins et carrefours, de vrais bouges, des repaires infects qui empoisonnent la population, la démoralisent, l'abrutissent ; c'est là que l'ouvrier laisse argent, santé et honneur ; c'est là qu'il désapprend le chemin de l'atelier et du foyer domestique ; c'est là surtout, dans ces établissements secrets, non étiquetés dans le régistre des licences, que ce même ouvrier ouvre son oreille et son intelligence déjà viciée à des discours dangereux qui versent en lui la haine de l'autorité, l'oubli de sa famille, de son pays et de son Dieu.

D'un autre côté, ces caboulots font aux établissements honnêtes et de premier ordre, munis de leur licence, une concurrence que la loi ne peut enrayer, car elle se fait dans l'ombre, insaisissable, impalpable.

Vous savez qu'une question qui nous touche de près, nous catholiques, c'est L'EXEMPTION DE TAXES sur les immeubles religieux. C'est dans le cours de 1889, que le Conseil devra décider si cette exemption doit être accordée de nouveau ou refusée à jamais. Je déclare donc que, défenseur des privilèges et immunités—jusqu'ici non contestés—de l'Eglise à laquelle j'appartiens, je suis FAVORABLE A CETTE EXEMPTION et que pour obtenir qu'elle reste dans nos statuts, je combattrai de toutes mes forces.

Je ne puis finir cette nomenclature, très incomplète d'ailleurs, sans ajouter que le PROLONGEMENT DE LA RUE MURRAY jusqu'à la rivière Rideau fait partie des projets que je caresse et que j'y mettrai le zèle et l'énergie dont je suis coutumier quand je crois fermement à l'urgence d'une entreprise.

Je ne saurais finir sans faire allusion au choix que nous avons fait de M. le Dr Valade pour candidat français à la mairie. Proposé moi-même à la première assemblée, je me suis de suite effacé pour contribuer à l'aplanissement des difficultés qui surgissaient de toutes part au détriment de nos intérêts nationaux, sachant que je pourrais continuer à servir ma ville et mon quartier comme échevin.

Rallions-nous, mes compatriotes, autour de l'homme de notre choix. Donnons un rude coup d'épaule à cette candidature qui est nôtre, et par un travail solide, unanime et soutenu, donnons à Ottawa et à notre nationalité un maire français.

Voilà, messieurs les électeurs municipaux du quartier By, ce que je voulais vous dire avant d'entrer pratiquement dans la lutte.

Je remercie ceux qui m'ont demandé de nouveau et à tous je dis : Si je suis élu, je me ferai un devoir sacré de me consacrer corps et âme à l'accomplissement entier et fidèle de mes engagements ; et si je suis défait, je n'en garderai aucune rancune, convaincu comme je le suis d'avoir fait, cette année, ce qu'on devait attendre de moi.

Votre tout dévoué,

A. C. LAROSE

M. LOUIS H. FRÉCHETTE AU COUVENT DE LA RUE RIDEAU

M. Louis H. Fréchette sait, il y a longtemps, combien sont indéniables ses droits à la couronne qu'il porte, il ne peut l'ignorer ; ça ne peut que se reconnaître de soi, un génie, si bien marqué ! et les poètes, malgré la traditionelle méprise sur leur propre compte, ne peuvent s'attendre à un témoignage plus vrai que celui qu'ils se rendent à eux-mêmes par les œuvres ; ils ont beau toujours les trouver en deçà de leur pensée inspiratrice, ils savent ce qu'ils voulaient dire, et cela doit leur suffire, cependant ça nous incombe à nous, de rendre hommage au feu sacré qui les inspire, et de reconnaître la lumière qui luit sur nous ! Le Canada a son poète couronné ! et cette couronne ne fait pas mal à la tête qui la porte Elle est la sienne non seulement parce que l'auguste Académie française la lui a décernée, mais elle est sienne, de par le peuple, sienne par acclamation !

Le programme d'hier soir, ci joint, fait voir combien était délicieuse cette séance ; nos artistes qui y sont marqués sont bien connus de nous, et nous ne lassons pas de les entendre. Tout était ce qu'on avait droit d'attendre sous le rapport du chant et de la musique. "La Louisiane," chantée par Madame Laframboise avec sa grâce accoutumée, servait de prélude aux déclamations du Lauréat, et quand il monta au théâtre pour nous redire cette touchante, cette tragique histoire du "Pionnier," "La belle Louisiane" fit place au Canada des premiers temps. Nous étions là, dans ces bois ; nous entendions ces cris des Iroquois. Et, hélas ! nous voyions couler ce sang si noble, si prêt à se donner pour la plus belle, la plus chère des causes. Et M Fréchette n'avait pas besoin de nous dire que ce sang coulait aussi dans ses veines ; nous ne pouvions l'ignorer. Notre pays a ses épopées et, Dieu merci, il a aussi ses poètes pour les chanter !

M. Fréchette fut chaleureusement rappelé, et chaque fois il voulut bien se rendre aux importunités de son auditoire enthousiaste. Il raconta le naufrage (de François Coppet), et certes c'était affreux, c'était sublime, c'était bien la terrible réalité, tel que le poète le décrit ! tel que ce "pauvre mousse" l'a éprouvé ! nous en dirons autant de la "bataille de Waterloo" (de Victor Hugo). M Fréchette nous y transporta, sur ce champ néfaste, et nous avons pris part à ce combat, nous l'avons vu trembler : "Celui devant qui tout l'Europe trembla." M. Fréchette ne déclame pas, il agit, il éprouve ce qu'il dit et l'auditoire ne fait qu'un avec lui tant que dure son récit ; voilà nonseulement le talent poétique pour écrire les sublimités, mais le talent dramatique pour les animer, les présenter tout palpitantes d'actualité. Combinaison de talents très rares ! Notre poète à nous les possède ces deux talents à un degré éminent.

Il est à désirer que nous ayions encore à Ottawa l'occasion de jouir de la présence de celui qui jouit d'une gloire qui ne lui sera point ôtée. Aux portes doit s'adresser d'une manière toute spéciale, cette sentence de l'auteur de "Joli don parfait" : N'enfouissez pas votre talent ; que votre lumière luise devant les hommes ; le poète à sa mission ; lui aussi est envoyé, lui aussi a vu ce que d'autres n'ont pas vu, et nous avons faim et soif de l'entendre, de le voir, ce sens caché du beau, du vrai et du bien, tel que les voient les privilegiés du ciel—les âmes inspirées.—Au revoir donc, M. Fréchette.

COMMUNIQUÉ

Quartier Ottawa

Le public est informé que M. Edouard Pinard, Collecteur du Revenu de l'eau, a accepté la nomination de commissaire des Ecoles Séparées pour ce quartier.

CHEAPSIDE

DERNIERES NOUVEAUTES

35 cents

Nous avons réduit à **35 CENTS** une ligne de Gants de Kid à 4 Boutons qui se vendent 50 cents dans tous les autres magasins.

CHEAPSIDE

Poëles de Passage,
Poëles de Salles à Diner,
Poëles de Magasin en grande variéte,
Poëles à Charbon,
Chaudières à Charbon,
Zinc, Mine, Vernis à tuyaux,

En Gros et en Detail.

E. G. LAVERDURE & CIE.

Jos. FORTIER
EPICERIES EN GENERAL
Coin des rues Cumberland et Clarence.
Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes a des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le soussigné compte sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL

Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de **Monuments en Marbre et Granit aux prix coutants.** afin d'épargner les frais de transport. Les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire une visite.
Atelier de Marble et Granit de la Cité
R. BROWN, Prop. 26 rue York

Pritchard & Andrews
Si vous voulez faire Reparer vos Balances —ou— INSPECTER vos POIDS Allez chez le soussigné.
Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes. Chèques et Billets en cuivre et en acier. Presses à Sceaux et Mémoriale. Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc. Etampes en acier.
PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
No. 175 RUE SPARKS

PLOMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES
F. G. JOHNSON & CIE
Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer en plomb et travaux en cuivre.
Chantepleurs en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires. *Wrenches*, Asbeston, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.
Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.
Lieux d'aisence, Eviers et bains, etc.
Couverture en "Canada Plate" et tôle galvanisée.
Agents pour engins de PEASE combinés à air chaud.
558, RUE SUSSEX, 558
En face de la rue George.

AVIS
Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Automne à des prix excessivement réduits. Nous voulons, d'ici au Jour de l'An, vendre tout le stock que nous avons actuellement en mains.
P. FARRELL,
No. 512, rue Sussex,
Ottawa.

CHS. DESJARDINS,
AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER
Hotel RUSSELL, No 26 rue SPARKS
— OTTAWA —
Représente la CITIZEN, département du Feu, la Vie et des Accidents : aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.
Capitaux reunis : $40,000,000
Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc commandées reçoivent une attention immédiate.
M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

GEORGE COX
LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR et MEDAILLEUR
85 RUE METCALFE
OTTAWA, ONTARIO

LE SOUSSIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de **Nouveautés** et de **Tailleur** au numéro 88½, rue Lyon et est prêpare à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.
WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

LAURENT DUHAMEL
ETAL D.—MARCHE BY.
Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

NOUVELLE INVENTION

7 cordes et ¼ de hêtre ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez pour avoir le Catalogue Illustré, envoyé GRATIS à tous.
Address **FOLDING SAWING MACHINE CO., 308 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.**

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY ET HENDERSON
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Supreme et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & now
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DÉPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

ARGENT A PRETER
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa
Hempnville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX
Avocat Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU ET SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fils **Star Yatisi** et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la **Boulanger.e Union.** D. LEE, propriétaire. Pain à 9 cents.
216—RUE DALHOUSIE—216

MLLE COLLINS a toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER, McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).